

**POLITIQUE LAITIÈRE**

# Les Pays-Bas plaident pour 2 à 3 % de quotas en plus par an

Une approche libérale offensive anime la filière laitière néerlandaise. Celle-ci doit faire cependant la preuve de sa durabilité. En attendant elle plaide pour une augmentation régulière des quotas de 2 à 3 % par an.

« Les Pays-Bas peuvent augmenter de 21 % leur production laitière si on venait à supprimer les quotas en 2009. » Les professionnels laitiers néerlandais l'affirment chiffres à l'appui. Kees de Bont du Lei, Institut d'économie agricole, l'expose dans différents scénarios. Il ne cache pas toutefois que, quel que soit le système d'élevage étudié, une baisse de revenu est à prévoir. Celle-ci apparaît même plus importante que dans le cas du maintien des quotas jusqu'en 2015.

Cette analyse ne semble pas pour autant poser un problème pour les producteurs laitiers néerlandais qui se sont prononcés massivement pour la suppression progressive des quotas. D'ailleurs les Pays-Bas sont un des pays moteur sur cette question. Ils réclament une augmentation des quotas de 2 à 3 % par an, prônant l'atterrissage en douceur. Car il ne faut pas oublier que les quotas sont marchands



**Geert Koopstra, président du PZ (interprofession laitière néerlandaise), rapporte que les Hollandais tiennent à la sortie des vaches à l'herbe.**

aux Pays-Bas. Actuellement, ils sont à 1 euro par kilo de lait. Ce coût n'a pas non plus pour effet de freiner les producteurs de lait dans leur volonté de s'agrandir. Ils n'hésitent pas à investir. La Rabobank est là pour cadrer les frais financiers qui ne sont pas négligeables. « Pour monter une ferme de



**Sim Jan Shank, président de la section laitière du LTO, estime que la production laitière néerlandaise peut progresser de 20 %.**

100 vaches laitières, il faut aujourd'hui 3,5 millions d'euros de capital propre, si la Rabobank finance le quota à 1 euro le kilo. Ceci soulève la question des transmissions qui ne peuvent se faire que si on applique un prix d'ami », précise Wim Thus. Actuellement, 250 à 450 millions de kilos de

lait seraient vendus entre 1 et 2 euros le kilo. La concurrence entre éleveurs est forte. Elle l'est aussi entre les différentes productions agricoles. Pour la Rabobank, la valeur du quota va rester stable jusqu'en 2013. Wim Thus table sur un prix du lait de 33 centimes d'euro le litre dans les prochaines années. Tout n'est cependant pas rose. Des défis restent à relever. Les producteurs de lait néerlandais doivent faire face à des contraintes environnementales et sociales qui se cristallisent plus que jamais et qui peuvent présenter des freins à l'intensification, malgré le libéralisme affirmé des Pays-Bas. Le ministre de l'Environnement serait ainsi opposé à la suppression des quotas ; mais tout laisse à penser qu'il n'aura pas gain de cause.

**L'ENVIRONNEMENT, CONTRAINTE NUMÉRO 1**

En 2005, les Pays-Bas ont obtenu de la Commission, une dérogation sur la directive nitrates (plafond augmenté à 250 kg d'azote/ha organique au lieu de 170 kg/ha) qui leur permet de poursuivre leurs investissements dans l'élevage. Une mesure nécessaire pour desserrer l'étau des contraintes d'épandage d'autant que plus du tiers de la valeur ajoutée et des emplois du complexe agro-industriel néerlandais dépend de l'élevage bovin.

Les acteurs du secteur comptent vivement sur la prolongation de cette dérogation en 2009. « Dans les conditions actuelles, avec la dérogation nitrates, si toutes les capacités disponibles sont utilisées, la production laitière peut progresser de 20 %, affirme Sim

## La production laitière aux Pays-Bas

	1990	2000	2006	2007	Évolution 1990/2007
<b>Élevage avec vaches laitières (en milliers)</b>	47	29,5	22,5	21,3	- 55 %
<b>Nombre de vaches laitières (en millions)</b>	1,9	1,5	1,42	1,41	- 26 %
<b>Vaches laitières par élevage (têtes)</b>	43	52	68	70	+ 65 %

La collecte totale de lait de vache en Hollande est de 11 milliards de kilos, soit 7 % de la collecte européenne. Le prix du quota actuellement est de 1 €/kg de lait. Le prix du foncier est de 36 000 €/ha + 26 % par rapport à 2006.

Source : recensement agricole CBS 2007 données provisoires

Jan Shank, président de la section laitière du LTO, le principal syndicat agricole néerlandais. *Mais pour aller plus loin, il nous faudra développer des traitements des déjections animales pour les transformer en produits de substitution des engrais*. Ou pourquoi ne pas traiter le lisier pour produire du biogaz ou du biocarburant de seconde génération.

Un programme existe depuis dix ans « vaches et atouts » pour aider les éleveurs à réduire les pertes relevant de l'environnement. Un autre baptisé Dairymen devrait prendre le relais, mais cette fois-ci au niveau européen (France, Pays-Bas, Irlande, Belgique, Allemagne), si Bruxelles donne son feu vert en juillet. L'idée est de mettre au point un passeport européen vis-à-vis de l'environnement. Ce projet devrait s'appuyer sur 100 élevages et 8 fermes expérimentales.

**LES ATTENTES SOCIÉTALES, UNE AUTRE CONTRAINTE**

Autre problématique, l'image de l'élevage et la pression de la société sur les questions de bien-être animal et des paysages. Les Néerlandais souhaitent voire des vaches dans les prairies. Une exigence qui a amené les entreprises à proposer une prime au pâturage (un épiphénomène). Mais au regard des agrandissements prévus, compte tenu de la pres-

sion du foncier (en moyenne 36 000 euros/ha soit +26 % par rapport à 2006), le débat est entier. « *Le nombre de vaches par exploitation laitière a augmenté de 90 % entre 1980 et 2007. Actuellement plus de 71 % de la référence nationale est produite dans les exploitations de plus de 500 000 kg. Il y a 5 ans, leur part était encore de 15 %* », rapporte Geert Koopstra président du PZ, l'interprofession laitière néerlandaise. Les exploitations avec 800 000 kilos de lait totalisent un tiers du lait du pays. Une limite, selon Sim jan Schenk qui rapporte que les mega-fermes avec 800 vaches sont rarissimes car ce modèle est rejeté par la société.

Ces réflexions n'empêchent pas toutefois la mobilisation de la transformation, elle aussi engagée dans les grandes manœuvres de la globalisation prochaine du marché. « *Nous nous préparons pour faire face à un volume supplémentaire de lait de 20 à 30 % d'ici 2015* », explique Chriss Asselberghs, directeur de Frieslandfoods cheese France. Friesland a pour ambition de développer ses ventes de 6 à 7 % par an et de dégager une marge nette de 3 %. Une vision partagée avec Campina, l'autre coopérative poids lourd du pays avec laquelle Friesland devrait fusionner à la fin de l'année, après accord de l'Union euro-

**DÉROGATION AU PLAFOND DE 170 KILOS D'AZOTE**

Les Pays-bas ont obtenu en 2005, pour quatre ans, une dérogation au plafond de 170 kg d'azote/ha de la directive nitrates. Ils sont autorisés à épandre 250 kg N d'origine animale par hectare sur les surfaces en herbe, à condition d'avoir au moins 70 % de la surface en herbe. Les Pays-Bas ont été contraints par la Commission européenne d'abandonner le système de bilan des minéraux (Minas, basé sur les entrées et sorties réelles d'azote et phosphore d'origine animale et minérale) qu'ils utilisaient depuis 1998, au profit d'une autre méthode de calcul des excédents de lisier, basée sur des chiffres théoriques<sup>(1)</sup>.

(1) Grille de 80 chiffres en fonction de la production par vache et du taux d'urée, la moyenne étant de 113 kg/vache avec des écarts de 70 à 150 !

**UN FOND SANITAIRE POUR L'ÉLEVAGE LAITIER**

Un fonds sanitaire a été créé suite aux crises de peste porcine et de fièvre aphteuse. Le fonds - 3,2 millions d'euros en 2007 - est financé sur la cotisation interprofessionnelle dont les deux-tiers (soit 8 c) sont payés par les producteurs, un tiers par l'industrie. Le système responsabilise les éleveurs tout en plafonnant cette responsabilisation : en cas de crise très grave, si le fonds est insuffisant, l'Etat se porte garant auprès des organismes financiers qui prêtent l'argent nécessaire à l'interprofession laitière. La cotisation interprofessionnelle sert également à financer la recherche (dont 3,7 millions d'euros au niveau production), la promotion et l'information.

péenne. « *La fusion permettra des synergies de coût, mais aussi de jouer la carte de la complémentarité sur les marchés*. » Ce projet est attendu par les producteurs de lait, assure Sim jan Schenk. Cette

restructuration qui se matérialisera par un groupe qui peut rivaliser avec Fonterra, Lactalis Danone ou Nestlé, participe elle aussi à la consolidation de la durabilité du secteur laitier néerlandais. RITA LEMOINE

PHOTO COMMUNICATION - 01 46 24 86 19

20-21 Mai  
**Agrovif**  
2008  
www.agrovif.com

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE, DE GESTION ET DE PILOTAGE

**20 & 21 MAI 2008**  
**soyez au cœur des débats**

Échangez avec un **réseau d'experts**

